

Recrutement de participants - Services d'affichage offerts au CHU et au CRCHU

Bien que la promotion des études cliniques ne fasse pas partie du mandat de l'équipe des communications, certaines possibilités d'affichage sont offertes au CHU de Québec-Université Laval afin de promouvoir le recrutement de projets avec participants.

Pour que votre contenu soit publié, il doit être adapté au média utilisé et avoir été approuvé par le comité d'éthique de la recherche (CER) évaluateur de votre projet. Voici quelques éléments qui doivent se trouver sur vos documents :

- Titre du projet de recherche
- Population visée (critères d'inclusions/exclusions s'il y a lieu)
- Nature de la participation (nombre de visites, prises de sang, entrevues, etc.)
- Compensation
- Personne contact (courriel CHU de Québec-Université Laval, numéro de téléphone, hyperlien, s'il y a lieu)
- Numéro du projet Nagano et mention que le projet a été approuvé par le CER
- [Logo du Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval ou du CHU de Québec-Université Laval](#)

Quelques principes de communication pour améliorer vos publications

En plus des informations demandées par le CER, l'application de certains principes de communication peut vous aider à produire une publication accrocheuse.

Que ce soit sur des écrans afficheurs ou sur les médias sociaux, l'attention du public est limitée. En ce sens, appliquez le principe KISS, soit « *Keep it simple and short* ». Un message court, mais qui donne toute l'information nécessaire (type de participant recherché, implication, informations de contact), sera plus aisément perçu et retenu. Évitez les longs liens web, que les gens n'auront pas le temps de noter, privilégiez un numéro de téléphone ou un URL court. Besoin d'un coup de main pour la rédaction de vos messages en fonction du média? Contactez [l'équipe des communications](#), qui pourra vous conseiller avant l'approbation des messages par le comité d'éthique de la recherche.

Visuellement, ce même principe de clarté et de simplicité s'applique. Évitez de créer une « pizza », c'est-à-dire un visuel surchargé par trop d'éléments visuels. Favorisez une image qui illustre votre projet de recherche. Pour le texte, contentez-vous d'une ou deux couleurs, d'une seule police de caractère et évitez les abus de gras, italique et souligné. De plus, hiérarchisez vos éléments textuels en plaçant le plus important en premier et en plus gros. Pour la conception visuelle, n'hésitez pas à faire affaire avec le service de [graphisme du CRCHU](#), qui s'assurera que votre document respecte les normes demandées pour la diffusion.

Section « Études cliniques en recrutement » du site Web du CRCHU

La plateforme de recherche clinique et évaluative (PRCE) peut afficher votre projet dans la section « Études cliniques en recrutement » du site Web du CRCHU. En affichant dans cette section, vous aurez un hyperlien que vous pourrez utiliser pour promouvoir l'étude. Pour connaître la démarche, consultez leur page sur l'extranet ou communiquez avec eux via RechClinique@crchudequebec.ulaval.ca.

Actualité sur l'intranet le SPOT

En remplacement des courriels envoyés via le guichet de la recherche, faites connaître votre projet par une actualité sur le SPOT. Avec plus de 17 000 profils créés depuis son lancement, le SPOT permet de joindre facilement les différents intervenants du CHU. Comme le nombre de caractères dans le titre est limité, pensez à réduire le plus possible, tout en gardant en tête qu'on doit facilement pouvoir identifier qui est concerné par le projet. N'oubliez pas de faire approuver votre texte par le CER, puis faites-le parvenir, en format Word.

Publicité dans le Chuchoteur

Ce bulletin interne du CHU permet de joindre tous les intervenants de l'organisation via l'intranet et est publié chaque lundi, mais fait relâche quelques semaines durant l'été. Il est possible d'y mettre une publicité pour votre projet.

Le format doit être de 300 x 300 px ou 300 x 600 px (vertical).

Envoyez votre fichier à lechuchoteur@chudequebec.ca

Publication sur les réseaux sociaux du CRCHU

Certains projets peuvent faire l'objet d'une publication sur les médias sociaux, plus précisément Facebook. Le choix de procéder à un affichage sur les médias sociaux dépend de plusieurs facteurs, dont la nature du projet ainsi que le potentiel de recrutement. Le sujet traité par certains projets fait en sorte qu'il est impossible de les promouvoir sur les médias sociaux. Ainsi, ce n'est pas parce que vous avez sélectionné ce mode de diffusion auprès de l'éthique qu'une publication sur les médias sociaux est garantie par l'équipe des communications et événements.

Les médias sociaux étant la principale fenêtre de visibilité du CRCHU, le contenu qui y est diffusé doit répondre à certains critères. Si vous désirez faire une publication, n'hésitez pas à contacter le service AVANT de faire approuver votre contenu par le CER. Une publication ne répondant pas aux critères de qualité du CR se verra refusée.

Les publications Facebook doivent parvenir sous la forme d'une image de format 1200 x 630 px, accompagnée d'un court texte accrocheur. N'hésitez pas à y mettre des emojis lorsque c'est pertinent. Une image sans texte ne peut être publiée.

Il est à noter que le service des communications et événements n'a actuellement pas les ressources pour faire du placement publicitaire sur Facebook.

Babillards du CHU

Vous souhaitez faire la promotion du recrutement de participants à l'aide d'affiches en papier disposées sur les babillards du CHU dans le cadre de votre recherche? Bien que cette méthode d'affichage soit simple, elle est soumise à certaines règles. Notamment, l'affichage doit être fait seulement dans les [zones autorisées](#). Par exemple, il est interdit d'afficher sur les murs des corridors.

Afin d'assurer une diffusion conforme et harmonisée, toutes les affiches, sans exception, doivent obtenir le sceau d'approbation du Service des communications avant leur installation.

Pour obtenir le sceau, contactez la PRCE : rechclinique@crchudequebec.ulaval.ca

Rappel important : toute affiche ou document publicitaire destiné à être diffusé pour le recrutement de participants doit préalablement être approuvé par le CER évaluateur de votre projet, ce qui peut entraîner des délais supplémentaires avant la publication.